

Fiche de Données de Sécurité

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du Produit	: Shell Advance Filter (Aerosol)
Utilisations	: Produit de spécialité pour l'automobile.
Code Produit	: 001A0007
Fabricant/Fournisseur	: Société de Services Pétroliers 1 route de la Baie des Dames BP L2 - 98 849 Nouméa Cedex New Caledonia
Téléphone	: +687 271 271
Télécopie	: +687 261 261
Numéros d'Appel d'Urgence	: Hôpital Gaston BOURRET : 15 ou 25 66 66

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE	: Extrêmement inflammable. Irritant. Dangereux pour l'environnement.
Dangers pour la santé	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Irritant pour la peau.
Signes et symptômes	: Les signes et symptômes d'une irritation de la peau peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou des cloques. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC), résultant en des étourdissements, des sensations d'ébriété, des céphalées, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation poursuivie peut causer un évanouissement et la mort.
Dangers physiques et chimiques	: Extrêmement inflammable. Le contenu est maintenu sous pression et peut exploser en cas d'exposition à la chaleur ou à une flamme nue.
Effets sur l'environnement	: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation	: Aérosol en spray composé d'un solvant, d'additifs, et d'un gaz propulseur hydrocarboné. Huile minérale sévèrement raffinée.
--------------------------------------	---

Composants Dangereux

Identité chimique	CAS	EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Conc.
Naphta léger	64742-49-0	265-151-9	F, Xn, Xi, N	R11; R38;	30,00 - 50,00 %

Fiche de Données de Sécurité

(pétrole), hydrotraité				R51/53; R65; R67	
Butane	106-97-8	203-448-7	F+	R12	10,00 - 20,00 %
Propane	74-98-6	200-827-9	F+	R12	10,00 - 20,00 %
Isobutane	75-28-5	200-857-2	F+	R12	1,00 - 5,00 %

Informations Complémentaires : L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346. Se référer au chapitre 16 pour le texte complet des expressions R de la CE. La teneur en 1,3-butadiène du butane utilisé comme gaz propulseur est < 0,1 % m/m. Produit fourni dans des conteneurs pressurisés.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Sortir la victime de la zone contaminée pour lui faire respirer de l'air frais. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de grandes quantités d'eau pendant au moins quinze minutes, et faire suivre d'un lavage à l'eau et au savon, si disponible. En cas de rougeurs, d'enflure, de douleurs et/ou d'ampoules, transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion : En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas d'ingestion de quantités importantes, mais il faut tout de même consulter un médecin.

Instructions pour le Médecin : Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Dangers Spécifiques : Les bombes aérosols peuvent exploser en cas de surchauffe. Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

Agent extincteur approprié : Les bombes aérosols peuvent être refroidies au moyen d'un brouillard d'eau.

Moyens d'Extinction Déconseillés : Aucune.

Équipement de protection pour les pompiers. : Pour s'approcher d'un feu, dans un lieu confiné, porter un équipement approprié de protection comprenant un appareil respiratoire.

Conseils : Refroidir les récipients à proximité en les aspergeant d'eau.

Fiche de Données de Sécurité**Supplémentaires****6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Eviter tout contact en cas de déversement ou de fuite du produit. Pour plus de renseignements sur le choix de l'équipement de protection individuel, se reporter à la section 8 de la fiche technique santé-sécurité. Pour les informations relatives à l'élimination, voir Chapitre 13. Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

- Mesures de protection** : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eloigner toute source possible d'ignition dans la zone environnante.
- Méthodes de Nettoyage.** : Non applicable.
- Conseils Supplémentaires** : Le risque de perte accidentelle du produit est minime car celui-ci est uniquement fourni sous forme d'aérosol.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions Générales** : En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction locale. Eliminer de manière adéquate tout torchon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour l'évaluation des risques liés aux conditions locales, afin de faciliter la détermination des contrôles à mettre en place pour garantir une manutention, un stockage et une élimination de ce matériau dans de bonnes conditions de sécurité.
- Manipulation** : Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eloigner toute source d'ignition. Eviter les étincelles. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter l'inhalation de vapeurs et (ou) de brouillards. N'utiliser que dans des endroits bien aérés.
- Entreposage** : Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée, à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur. Tenir à distance des substances inflammables, des agents oxydants et des substances corrosives. Le produit doit être conservé dans son emballage aérosol d'origine.
Température de stockage: 0 - 50°C / 32 - 122°F

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition sur le lieu de travail**

Produit	Source	Type	ppm	mg/m3	Notation
Butane	ACGIH	TWA	1.000 ppm		
Bruine d'huile minérale	ACGIH	TWA [Brouillard.]		5 mg/m3	
	ACGIH	STEL [Brouillard.]		10 mg/m3	

- Contrôles de l'Exposition** : Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires

Fiche de Données de Sécurité

varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Les mesures appropriées comprennent :
Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air et les maintenir en dessous des directives/limites d'exposition.

- Équipement de protection individuelle** : L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifier avec les fournisseurs de l'équipement de protection individuelle.
- Protection Respiratoire** : Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit. Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil de protection pour la santé sur le lieu de travail, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants sont adaptés, sélectionner une combinaison appropriée de masque et de filtre. Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition < 65 °C) (149°F) conforme à la norme EN371.
- Protection des Mains** : Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), faits à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.
- Protection des yeux** : Lunettes de protection contre les éclaboussures de substances chimiques (lunettes monobloc de protection contre les substances chimiques).
- Vêtements de Protection** : Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standard.
- Méthodes de Contrôle** : Il peut être requis de surveiller la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le milieu de travail général pour confirmer la conformité avec une LEMT et la convenance des moyens de contrôle de l'exposition. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.
- Contrôles de l'exposition Environnementale** : Minimiser le déversement dans l'environnement. Une évaluation de l'environnement doit être effectuée pour s'assurer de la conformité à la législation locale en matière

Fiche de Données de Sécurité

d'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Bleu-vert.. Aérosol. Liquide sous pression.
Odeur	: Hydrocarbure léger.
pH	: Non applicable.
Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition	: Données non disponibles
Point d'écoulement	: Non applicable.
Point d'éclair	: < 0 °C / 32 °F (basée sur la teneur en butane/propane)
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Typique 0,60 - 6,00 %(V)
Pression de vapeur	: Typique 3.100 hPa à 20 °C / 68 °F
Masse volumique	: Typique 760 kg/m ³ à 20 °C / 68 °F
Solubilité dans l'eau	: Négligeable.
Coefficient de partage : n- octanol/eau	: Données non disponibles
Viscosité cinématique	: Données non disponibles
Vitesse d'évaporation (nBuAc=1)	: Données non disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	: Stable.
Conditions à Éviter	: Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres sources d'ignition.
Matières à Éviter	: Agents oxydants forts.
Produits de Décomposition Dangereux	: Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation	: L'information fournie est basée sur des données relatives au produit, ainsi que sur la connaissance des composés et de la toxicologie de produits similaires.
Toxicité Orale Aiguë	: Estimé modérément toxique: LD50 > 5000 mg/kg , Rat
Toxicité Dermique Aiguë	: Estimé modérément toxique: LD50 > 5000 mg/kg , Lapin
Toxicité Aiguë par Inhalation	: Des concentrations élevées peuvent provoquer une dépression du système nerveux central entraînant des céphalées, des étourdissements et des nausées ; une inhalation poursuivie peut entraîner un évanouissement et/ou la mort.
Irritation de la Peau	: Considéré comme irritant pour la peau.
Irritation des Yeux	: Possibilité d'irritation légère.
Irritation des Voies Respiratoires	: L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Sensibilisation	: Estimé non sensibilisant pour la peau.
Doses Répétées de Toxicité	: Non considéré comme un danger.
Mutagénicité	: Considéré comme ne présentant pas de risque mutagène.

Fiche de Données de Sécurité

- Cancérogénicité** : Estimé non cancérigène.
Toxicité pour l'appareil reproducteur et pour le développement : Non considéré comme un danger.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues.

- Toxicité Aiguë** : Mélange peu soluble. Estimé toxique: LL/EL/IL50 1-10 mg/l (pour les organismes aquatiques) (LL/LE50 exprimés comme la quantité nominale de produit nécessaire pour préparer un extrait aqueux test).
- Mobilité** : Liquide dans la plupart des conditions de l'environnement. Flotte sur l'eau. Contient des composés volatils. S'évapore partiellement de la surface de l'eau ou du sol, mais une proportion significative demeure après un jour. S'il pénètre dans le sol, il sera absorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile.
- Persistance / Dégradabilité** : Estimé non facilement biodégradable. Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables. Toutefois certains composants du produit peuvent persister dans l'environnement. Les composants volatils s'oxydent rapidement par réaction photochimique dans l'air.
- Bioaccumulation** : Comprend des composants qui peuvent former une bioaccumulation.
- Autres effets négatifs** : Non considéré comme ayant un potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni de création d'ozone par réaction photochimique ou encore de participer au réchauffement climatique.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

- Élimination du Produit** : Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du produit généré pour déterminer la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.
- Emballage Souillé** : Les récipients vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères. Les boîtes métalliques vides peuvent être traitées comme des ordures ménagères. Dans les locaux commerciaux, les emballages vides doivent être confiés à une entreprise agréée pour le traitement des déchets. Ne pas percer ou brûler les emballages vides.
- Législation locale** : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Fiche de Données de Sécurité

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR**

Catégorie : 2
Code de classification : 5F
N° de matière : 1950
Etiquette de danger (risque primaire) : 2.1
Désignation du produit : AÉROSOLS

RID

Catégorie : 2
Code de classification : 5F
Identification de danger n° : 23
N° de matière : 1950
Etiquette de danger (risque primaire) : 2.1
Désignation du produit : AÉROSOLS

IMDG

Numéro d'identification : UN 1950
Désignation du produit : AEROSOLS
Catégorie / Division : 2.1
Marque Polluant marin: Non

IATA (des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer)

N° de matière : 1950
Désignation du produit : Aerosols, inflammable
Catégorie / Division : 2.1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Classification CE : Extrêmement inflammable. Irritant. Dangereux pour l'environnement.
Symboles CE : F+ Extrêmement inflammable.
Xi Provoque une irritation.
N Dangereux pour l'environnement.
Phrases de risque CE : R12 Extrêmement inflammable.
R38 Irritant pour la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Conseils de prudence : S2 Conserver hors de portée des enfants.

Fiche de Données de Sécurité

	S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
	S23 Ne pas respirer les gaz/vapeurs/pulvérisations.
	S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
	S51 N'utiliser que dans des endroits bien aérés.
EINECS	: Tous les composants sont répertoriés et/ou sont des polymères exemptés.
TSCA	: Non établi.
Autres informations	: Contient du propane/butane propulseur. Récipient sous pression. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures dépassant 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute substance incandescente.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Numéro de version de la Fiche de données de sécurité : 1.0

Fiche de données de sécurité valide à partir du (date) : 27.11.2009

Révisions de la Fiche de données de sécurité : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique un amendement par rapport à la première version.

Réglementation relative à la fiche de données de sécurité : La teneur et le format de cette Fiche de Données de Sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission du 27 juillet 2001, modifiant pour la deuxième fois la directive 91/155/CEE de la Commission.

Distribution de FDS : Les informations de ce document pourront être mises à la disposition des clients ou de tout utilisateur du produit.

Avis : LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT AUX REGARDS DES EXIGENCES DANS LE DOMAINE OU LES DOMAINES DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS

Fiche de Données de Sécurité

CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES
PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.